

Novembre -
Décembre
2016

SCoT
SCHÉMA DE COHÉRENCE
TERRITORIALE

Exposition itinérante du SCoT

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE

SCoT
SCHÉMA DE COHÉRENCE
TERRITORIALE

L'exposition itinérante du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) a été réalisée entre le 15 novembre et le 22 décembre 2016. Au cours de cette période, les 34 communes du territoire ont accueilli l'exposition. À l'intérieur d'un minibus, se trouvait une exposition mobile qui permettait aux habitants de s'informer sur le territoire de la CARA et de s'exprimer sur son avenir.



Planning de passages dans les communes :

- Arces-sur-Gironde : le 6 décembre
- Arvert : le 7 décembre
- Barzan : le 5 décembre
- Boutenac-Touvent : le 24 novembre
- Breuillet : le 13 décembre
- Brie-sous-Mortagne : le 28 novembre
- Chaillevette : le 8 décembre
- Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet : le 6 décembre
- Corme-Ecluse : le 17 novembre
- Cozes : le 21 décembre
- Epargnes : le 14 décembre
- Etaules : le 1^{er} décembre
- Floirac : le 9 décembre
- Grézac : le 12 décembre
- L'Eguille : le 13 décembre
- La Tremblade : le 23 novembre
- Le Chay : le 16 décembre
- Les Mathes - La Palmyre : le 18 novembre
- Médis : le 25 novembre
- Meschers-sur-Gironde : le 16 décembre
- Mornac-sur-Seudre : le 16 novembre
- Mortagne-sur-Gironde : le 24 novembre
- Royan : le 18 novembre
- Sablonceaux : le 9 décembre
- Saint-Augustin : le 15 novembre
- Saint-Georges-de-Didonne : le 20 décembre
- Saint-Palais-sur-Mer : le 22 décembre
- Saint-Romain-de-Benet : le 15 décembre
- Saint-Romain-sur-Gironde : le 15 décembre
- Saint-Sulpice-de-Royan : le 7 décembre
- Saujon : le 12 décembre
- Semussac : le 2 décembre
- Talmont-sur-Gironde : le 2 décembre
- Vaux-sur-Mer : le 22 novembre

Cette exposition a permis de rencontrer environ 175 personnes, habitants ou non du territoire, souhaitant partager leurs impressions sur ce lieu de vie. En majorité, les personnes rencontrées vivaient sur le territoire. Toutefois, certaines personnes rencontrées étaient seulement de passage sur la commune pour un court séjour ou dans leur résidence secondaire.

Au cours de ces rencontres, diverses remarques ont été relevées :

→ Un manque d'offre culturelle important :

Tout d'abord, plusieurs personnes ont souligné un manque culturel important sur le territoire. Cette offre est adaptée à la population vieillissante. En hiver, le territoire est donc « monotone ». Il serait bien de développer ce tissu culturel à la fois en offre de spectacle mais aussi en salle de cinéma, etc.

→ Des transports collectifs en demi-teinte :

En relation avec l'offre culturelle, un habitant note que l'accès, par les transports autres que la voiture, est restreint. Les transports ne sont pas assez développés pour accéder à cette offre notamment en soirée avec des horaires non adaptés. Par exemple, si les habitants veulent se rendre à une séance de cinéma en soirée, les horaires ne permettent pas de rentrer chez eux.

Cette offre est également regrettée par un habitant de Meschers-sur-Gironde qui indique que la fréquence des bus pour aller à Royan n'est pas satisfaisante. Pour se rendre à un rendez-vous chez le médecin, il faut partir toute une journée. Une personne de la commune de Saint-Georges-de-Didonne note également que les bus ne desservent pas le centre-ville. Ils ne font que tourner autour sans faire d'arrêt dans le centre. Cette vision actuelle du réseau de bus est erronée puisque 3 lignes de bus desservent quotidiennement ce centre-ville. Ce réseau est renforcé en été par une ligne estivale. De la même manière, une personne propose de développer les liaisons dans les centres-bourgs désertés et entre les communes notamment pour favoriser les déplacements des personnes âgées. Enfin, pour un habitant, les transports de la CARA, ne sont pas toujours adaptés à la demande, principalement en matière de fréquence des bus, et notamment les correspondances entre les bus qui ne concordent pas toujours, rendant les déplacements difficiles.

Malgré tout, plusieurs personnes sont satisfaites du réseau Cara'bus, comme à Royan, Vaux-sur-Mer et La Tremblade, dans le cadre de leur déplacements quotidiens.

Concernant les liaisons départementales, les liaisons devraient être développées. Un habitant de La Tremblade indique qu'aujourd'hui, se rendre à Marennes depuis La Tremblade, est plus compliqué. De plus, les liaisons pour Rochefort ou La Rochelle sont également difficiles.

→ Conserver les atouts du territoire :

Un habitant souligne que le paysage est un atout pour le territoire de la CARA. Malgré cela, de nombreuses constructions participent à sa destruction. Il faudrait réussir à le sauvegarder. De plus, une personne ajoute qu'il faut veiller à garder le patrimoine ancien, telles que les maisons charentaises qui donnent un charme au territoire.

→ Des transports cyclables à faciliter :

La question des déplacements cyclables a été plusieurs fois abordées au cours de l'exposition. Toutes les remarques s'accordent à dire qu'il faut développer les pistes cyclables. Tout d'abord, l'objectif serait de renforcer ces voies et notamment les liens avec les communes littorales pour se rendre à la plage par exemple. Mais aussi, développer ces déplacements pour un usage non touristique, et permettre des trajets quotidiens à vélo des habitants de la CARA. De plus, un habitant de Breuillet indique que certaines pistes cyclables sont dangereuses. Une sécurisation du réseau doit être faite pour favoriser ces modes de transport. Enfin, une personne note que l'amélioration des pistes cyclables pourrait également donner lieu à un partage de l'espace entre les piétons et les cyclistes.

→ Un déficit en transports ferroviaires

Le développement du transport ferroviaire a aussi été abordé. Une personne indique que les liaisons ferroviaires ne sont pas simples. Par exemple, pour se rendre à Bordeaux, il faut effectuer au minimum 1 changement avec des horaires qui ne sont pas toujours adéquats. Pour se rendre ailleurs en France, comme à Paris, cela devient très compliqué. Ainsi pour faciliter son transport, une habitante indique qu'elle prend sa voiture pour se rendre aux gares de La Rochelle, Saintes ou Surgères qui proposent des liaisons facilitées avec les autres agglomérations via le TGV.

→ Une prise en compte primordiale des habitants permanents du territoire

Deux personnes notent qu'il est intéressant que cette étude ne se base pas que sur les touristes. La prise en considération des habitants permanents du territoire est importante. À Cozes, un habitant indique que la population permanente ne doit pas être oubliée face aux risques naturels que présente le territoire.

Enfin, pour un habitant d'Épargnes, les terrains à bâtir devraient être vendus moins chers. Cela permettrait aux jeunes du territoire de pouvoir acheter et faire construire leur maison. Un autre habitant ajoute qu'il est nécessaire, pour la CARA, d'attirer davantage des jeunes surtout des moins de 40 ans.

→ Créer des équipements à l'échelle intercommunale

Plusieurs personnes ont évoqué la création d'équipements ou de services à l'échelle intercommunale. Tout d'abord, il a été proposé une salle intercommunale qui favoriserait les rencontres entre les habitants du territoire, notamment entre les jeunes et les plus âgés. De plus, la question de la sécurité sur le territoire a également été abordée. Une personne propose de développer une police ou un service de sécurité qui soit à l'échelle des 34 communes. Cela serait un moyen de mutualiser les moyens et de renforcer la sécurité.

De plus, au vu de la population vieillissante de la CARA, il serait intéressant de compter le nombre de maisons de retraite qui s'ouvrent sur le territoire.

Enfin, la question des énergies avec le développement des éoliennes (terrestres et marines) est soulevée. Ces équipements, qui représentent les énergies de demain, permettraient une alimentation électrique du territoire qui serait produit localement.

→ **Remarques complémentaires :**

Premièrement, concernant l'agriculture, une personne note que les exploitations sont trop grandes. Cela ne laisse pas la place pour l'installation de petits exploitants.

De plus, certains centre-bourgs connaissent une perte des commerces de proximité tels que les poissonniers et les épiceries.

Une habitante d'Arces-sur-Gironde note qu'il faut également penser à l'écologie. Pour cela, les déplacements en vélo, les transports en commun, ou les transports partagés (type covoiturage) peuvent être développés. C'est aussi développer les énergies renouvelables comme les éoliennes ou les panneaux photovoltaïques.

Pour finir, deux habitants sont perplexes quant au fait de pouvoir obtenir un développement équilibré sur un territoire aussi disparate que celui de la CARA, malgré une démarche qui leur semble intéressante.